

Le **logement** : Prends-toi y tôt !! n'hésites pas à envoyer une tonne de mail. toujours avoir un plan B !! Je loue actuellement un petit appartement d'une professeure autrichienne de l'université de lettre de Besançon. Pour les Studentenheim, elles sont propres, bien situées. certaines accueillent plus d'Erasmuses que d'autre. Il y a différent organisme qui propose des chambres étudiantes (ne pas hésiter à demander une chambre avec un / une autre étudiante pour être sûr d'avoir quelque chose!) Bien sûr toutes ont leurs avantages et leur défauts.

Le **coût de la vie** : du moment où tu vis au centre-ville et que tu ne peux aller faire tes courses qu'au petit supermarché du coin.. ba forcément la note est plus salée que si tu étais dans la périphérie. Après certaines enseignes sont plus chères que d'autres, c'est à toi d'aller comparer. Pour les transports, Vienne est plus que bien desservi, dans le sens où si tu souhaites faire le moindre effort possible.. ba c'est possible, entre le métro, le tram, le bus .. parfois, c'est plus rapide d'y aller à pieds... surtout que certaines stations sont tellement proches les unes des autres, qu'en penchant un peu la tête, tu vois aisément le prochain arrêt. Et pour un prix plus que raisonnable (je glisse tranquillement que Ginko nous arnaque). N'attends pas le dernier moment et vas-y tôt, (Avant septembre pour le semestre d'hiver) pour avoir les tarifs avantageux (oui parce qu'après, je ne sais pas pourquoi, mais ces tarifs là ne sont plus dispo) 75 € le ticket semestriel (de septembre à fin janvier – tout compris : bus, tram, metro)
Autrement, les passe-temps, activités autour... c'est comme partout ailleurs, à toi de voir si ton porte monnaie est super extensible ou pas.

Je suis arrivé fin août à Vienne car j'avais choisis de suivre des cours d'allemand au Sprachenzentrum (<https://sprachenzentrum.univie.ac.at/>) qui fait partie de l'université de Vienne. Les cours ont commencé seulement en septembre.

Le **début des cours** de l'université de droits ne commence (selon la date officielle) que le 1er Octobre et réellement, mi octobre. Il n'y a aucun moyen de savoir si un cours sera facile à suivre ou non, c'est un peu le hasard quand même... Et évites si possible les énormes cours block d'une semaine le premier mois.. c'est une mission suicide cérébral ! (ou alors tu es un pro en allemand et tu connais ton vocabulaire juridique encore mieux que votre poche)
Clairement, la **compréhension** des cours.. ça dépend de ton niveau d'allemand. Actuellement, je patauge encore dans certains cours et d'autre plus du tout (ah et ça dépend si le ou la prof a un bel accent viennois ou pas) ! Si tu peux .. fait toi du vocabulaire avant de partir, un vocabulaire de base : le nom des institutions, des tribunaux. bref, simple, mais c'est déjà pas mal.

Tu tomberas sur toute sorte de prof, compréhensif ou qui en ont rien à faire, certains te proposeront d'aménager ton examen, d'autre te noteront au même titre qu'un étudiant autrichien.
va voir plein de cours différents pour savoir ce que tu veux choisir, présentes toi à chaque première heure et juges si oui ou non, tu penses être capable de suivre le cours.

Le **choix des matières** est un casse tête chinois, il y en a plein, mais la coordinatrice sur Vienne m'a clairement dit que je n'avais pas le droit d'aller dans certains (alors qu'ils me semblaient intéressants). Il y en a tellement, qu'on ne sait pas quoi choisir, il nous faut 30 Ects et on est un peu restreint à prendre seulement des matières optionnelles à 3 crédits.. soit environs 10 matières , ce qui donne une charge de travail conséquente, mais faisable.

Pour les **examens**.. c'est les profs (avec l'administration) qui choisissent la date. certain vous demanderont une date qui vous arrange, d'autres vous diront qu'il y a 3 dates et que vous venez à celle que vous voulez et enfin ceux qui vous disent "c'est tel jour, point."

Le système de notation est extrêmement différents du notre : de 5 à 1. Si tu obtient 5, tu as échoué. Si tu as 1, c'est que tu as brillamment réussi. Avec un 4, tu valides ta matière (donc un 10/20 chez nous)

Je n'ai pas encore eu mon bulletin pour prétendre savoir si les profs sont généreux avec les Etudiants Erasmus ou pas. Pour l'inscription aux examens, il suffit que tu te sois inscrit préalablement au cours (selon les modalités d'inscription : moodle, univis, première heure de cours, etc). et que tu y sois allé, bien entendu. (chaque prof fait passer une fiche de présence qu'il remet à l'administration et qui note ta présence en cours, si tu n'y va pas, tu ne seras pas inscrit à l'examen, si tu y va régulièrement ou toujours, tu as des chances pour que le prof soit un mec sympa et te dise que tu as le droit de ne faire que 3 questions au lieu de 4.